

Sur ce sujet et l'avenir, le président de la CASA, Jean Leonetti, maire d'Antibes Juan-les-Pins, et sa conseillère municipale, Stéphanie Ficarella, déléguée aux droits des femmes, ont dévoilé les nouvelles initiatives en la matière.

Un service « Parenthèses » et un réseau partenarial

D'emblée, Jean Leonetti a insisté sur la nécessité « de prendre en charge la victime et le fauteur de troubles » tout en ne négligeant pas « le fait qu'il existe une influence socio-culturelle sur la violence ». Pour assurer cet accompagnement, un service « Parenthèses » a été mis en place par la CASA « aussi bien pour les victimes que les auteurs de violences ». Chaque année, plus de 1500 entretiens individuels sont réalisés afin de permettre aux femmes concernées de bénéficier d'un soutien psychologique, juridique et social. Pour tenter d'enrayer ce fléau des violences conjugales, des actions de sensibilisation et de prévention seront menées auprès des coupables. Un réseau de plus de 40 professionnels, magistrats, représentants des forces de l'ordre, travailleurs sociaux, associations spécialisées et professionnels de santé s'est mobilisé pour « être encore plus efficaces ».

« Quand c'est NON, c'est NON ! »

Pour prévenir les comportements violents dès le plus jeune âge et faire évoluer les mentalités, la Ville mène des actions de sensibilisation au sein des établissements scolaires. Chaque année, l'opération « Quand c'est NON, c'est NON ! » encourage près de 500 collégiens et lycéens à participer aux ateliers interactifs mis en place qui sont souvent l'occasion de partager des témoignages permettant d'aborder toutes les questions. La notion de consentement est centrale dans les violences faites aux femmes qu'elles soient sexistes ou sexuelles. Ces actions pédagogiques favorisent les prises de conscience collectives avec des résultats encourageants.

Un nouveau schéma structurant

Le territoire de la CASA s'inscrit désormais dans un nouveau Schéma départemental en concertation avec les institutions, les collectivités locales, les associations, les services de santé et les forces de l'ordre. Ce schéma repose sur 4 axes stratégiques : la sensibilisation du public et la formation des professionnels, l'amélioration du parcours des victimes de leurs enfants et des auteurs, l'amélioration des dispositifs d'hébergement et de logement aussi bien pour les victimes que pour les auteurs, la création d'un observatoire départemental des violences faites aux femmes.

Concours « Osez l'égalité »

Ce concours en faveur de la lutte contre le sexisme est ouvert aux participants de tous les âges du moment qu'ils vivent sur Antibes Juan-les-Pins ou qu'ils y soient scolarisés. En ayant recours aux créations artistiques les plus variées (la peinture, la sculpture, le collage, la photographie et la vidéo), chaque participant pourra s'exprimer sur l'égalité entre les femmes et les hommes. On attend un succès similaire à celui de 2024 où l'on avait constaté la présence de plus de 1000 participants lors de la soirée de remise des prix au théâtre Anthéa. Le rendez-vous pour 2025 est fixé dans le même lieu, le vendredi 11 juillet et cette fois encore les créations des lauréats seront exposées et récompensées. Un tel événement permettra également de soutenir une association luttant contre les violences faites aux femmes.

« Touche pas à mon verre ! »

Parmi les nouveautés 2025, Jean Leonetti a affirmé : « Dans notre ville, on protège les gens qui sortent dans les lieux festifs... et l'opération « Touche pas à mon verre ! » contribuera à lutter contre la soumission chimique en protégeant les jeunes fréquentant des lieux de fête et de convivialité ». Des kits de prévention vont être distribués aux élèves de Terminale avec des couvercles de protection à placer sur les verres, des languettes aptes à détecter des substances aussi illicites que dangereuses, et aussi un éthylotest destiné aux jeunes conducteurs. Cette sensibilisation va se propager aux bars, restaurants et établissements de nuit qui sont incités à signer une charte des bonnes pratiques. La surveillance des comportements suspects s'accompagne de l'information sur les bons réflexes en cas de suspicion d'agression.

Actions, expositions et spectacles

La date du 6 mars sera celle de la signature officielle au palais préfectoral des Rois Sardes à Nice du schéma départemental des violences faites aux femmes entre les 74 acteurs qui œuvrent pour les droits des femmes dont la CASA et la Ville d'Antibes Juan-les-Pins. Dans le même temps, l'hôpital d'Antibes sera mis à l'honneur avec l'action, « Santé-vous bien mesdames ! » qui permettra de rencontrer des médecins et des professionnels sur des thématiques de santé féminine. Une visite d'un bloc opératoire est prévue pour valoriser les équipes médicales féminines. Jusqu'au mardi 25 mars aux Casemates de la Ville d'Antibes, une trentaine d'artistes plasticiennes exposeront leurs œuvres inspirées de figures féminines marquantes.

La médiathèque Albert Camus mobilisée

Le 8 mars lors de la journée internationale des droits des femmes, l'espace Game de la médiathèque Albert Camus sera consacré à l'« égalité femmes-hommes » de 14h à 16h. Cela consistera en un jeu immersif sur les figures historiques du combat pour cette égalité. Et toujours en ce même lieu, jusqu'au 22 mars, vous pourrez parcourir cette exposition sur 8 femmes inspirantes. Le mercredi 19 mars, l'atelier « L'animal médiateur de résilience » en partenariat avec l'association « Otrement » rassemblera 5 femmes victimes de violences et leurs enfants. Ils bénéficieront d'une séance de 2 heures d'équithérapie. Le mot de la fin est revenu à Stéphanie Ficarella qui a regretté que « la femme ait trop souvent tendance à manquer de courage devant les remarques masculines ». A Antibes Juan-les-Pins, on veut en finir avec cette « fatalité » et rétablir la plus belle affirmation du monde : « Femmes, on vous aime ! ».

Thierry Ollive

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité